

INTERPELLATION

Auteur PDCB, par Yannick Ruppen (suppl.) et Alexandre Maret (suppl.)
Objet Ecoles spécialisées (ES) ou HES pour la santé: quelle est la vision du canton?
Date 12.09.2018
Numéro 3.0411

En 2002 les conseillers d'Etats romands en charge de la formation ont décidé de privilégier pour le domaine de la santé le modèle HES au profit du modèle ES. Depuis lors, des ES ont fait leur apparition à la frontière de la Suisse romande (St-Imier dans le Jura Bernois et Viège l'année dernière) alors même que différents domaines de la HES se sont positionnés contre ce qu'ils considèrent comme un retour en arrière.

La question devient donc inéluctable: la Suisse romande veut-elle continuer sur le modèle HES uniquement ou proposer à nouveau la double formation dans le domaine de la santé?

Conclusion

Il est demandé au Département de l'enseignement de prendre une position claire sur la question.

- Compte-t-il proposer des ES dans le Valais romand?
- Qu'est ce qui justifierait ce que certains domaines qualifient de retour en arrière?
- Dans le cas d'une volonté de réintroduction des Ecoles supérieures, quelle est la vision du département?
- Quels domaines seraient concernés et où se situerait les lieux de formation?